

# DOSSIER LOCATAIRE

Régie POZETTO

Service Location :

Téléphone : 04.72.83.95.02

Email : gestionlocative@regiepozetto.fr

**Veillez constituer votre dossier directement via la plateforme mise en place par l'Etat :**



<https://www.dossierfacile.logement.gouv.fr>

Les agents de l'Etat vérifieront votre dossier et pourront vous aider à le corriger si besoin.

**Veillez noter que :**

- 1) Seuls les dossiers complets sont étudiés par notre service location
- 2) L'original de ces documents pourra vous être demandé pour la signature du bail
- 3) Dans le cadre d'une **colocation**, le bail prévoit une **clause de solidarité et d'indivisibilité** ; vous vous engagez donc pour le montant total du loyer et des charges, et non pour une quote-part.

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR CHAQUE LOCATAIRE :

(Décret n° 2015-1437 du 5 novembre 2015)

**Pièce d'identité en cours de validité** : carte nationale d'identité, passeport, document justifiant du droit au séjour du candidat à la location étranger

### Justificatif de domicile :

- vous êtes locataire : vos trois dernières quittances de loyer
- vous êtes propriétaire de votre résidence principale : votre taxe foncière ou attestation de propriété
- vous êtes hébergé : attestation d'hébergement de la personne qui vous loge.

### Justificatifs de situation professionnelle ou d'étudiant :

- vous êtes salarié : votre contrat de travail ou attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai
- vous êtes une entreprise commerciale ou un artisan : extrait Kbis de moins de 3 mois du Registre des sociétés
- vous êtes artisan : fiche d'immatriculation de moins de 3 mois au Registre national des entreprises
- vous êtes travailleur indépendant : certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification
- vous exercez une profession libérale : copie de la carte professionnelle
- vous êtes étudiant : votre carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour l'année en cours.

### Justificatifs de ressources :

- le dernier avis d'imposition

Et :

- et si vous êtes salarié : les trois derniers bulletins de salaires
- et si vous exercez une profession non salariée : les deux derniers bilans
- et si vous percevez des retraites, indemnités, pensions, prestations sociales, allocations : justificatif de versement établi par l'organisme payeur
- et si vous bénéficiez d'aides au logement : l'attestation de simulation
- et si vous êtes étudiant boursier : avis d'attribution
- si vous êtes propriétaire foncier : titre de propriété ou taxe foncière
- justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers

Protections des données : Les informations recueillies seront communiquées à notre service location et à notre mandant (propriétaire du bien) dans le cadre de la sélection du dossier locataire et aux médiateurs, auxiliaires de justice et officiers ministériels dans le cadre d'un litige. Les données sont conservées le temps d'examiner la solvabilité du candidat locataire dans l'éventualité de la conclusion d'un contrat de location. Ces données sont susceptibles d'être conservées pendant une durée correspondant à la durée de la relation contractuelle ou de la relation d'affaire, augmentée des durées de prescription et d'épuisement des voies de recours, et des délais légaux d'archivage.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement et vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, Cécile POZETTO en lui adressant votre courrier accompagné de votre pièce d'identité et précisant l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir la réponse à REGIE POZETTO 106 Bd des Belges 69006 LYON.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.